

PROJET : « Patrimoine culturel et développement local »

TROISIEME COMITE DE PILOTAGE – PORTO NOVO – 10 septembre 2012

EPA, 10 – 13h

COMPTE RENDU

Présents:

Ahmed Ould A. M. RAGEL	ISCAE - Mauritanie
Tino Marcelino BETIFE	Praia – Cap Vert
Bani TOURE	IUDT Bamako – Mali (université de Bamako)
Christian BELINGA	CRATerre
Josselyn KONGO	Ville de Grand-Bassam – Côte d’Ivoire
Arnos SOSSOU	ANCB – Benin
Victoire ADEGBIDI	EPA – Benin
Blandine AGBAKA	EPA – Benin
Ousmane DRAME	AMS – Sénégal
Baba KEITA	EPA – Benin
Bakonorina RAKOTOMAMONJY AIMF	
Pierre BAILLET	AIMF
Néné SOUKOUNA	Ville de Bamako- Mali
Aloyse Raymond NDIAYE	ISAC Dakar – Sénégal
Boubacar TRAORE	AMM – Mali
Vincent CAPEDEJELLE	AMM – Mauritanie
Félix ADEGNIKA	PDM – Bénin
Calixte BIAH	DPC - Bénin
Tristan ROUTIER	Chargé de mission – coopération décentralisée – ANCB– Benin

Excusés :

Arianna ARDESI	AIMF
Thierry JOFFROY	CRATerre
Arlinda NEVES	ANMCP

Ordre du jour

- Tour de table des partenaires présents ;
- Approbation de l’ordre du jour ;
- Présentation « bilan des activités menées » :

- Approfondissement des connaissances
- Conception et mise en œuvre des formations
- Communication
- Mise en réseau
- Calendrier prévisionnel des activités jusqu'à la fin du projet
- Point budgétaire
- Pérennisation des acquis à travers un nouveau projet : tour de table des partenaires
- Interventions des partenaires sur chaque point de l'ordre du jour
- Adoption d'un projet de relevé de décisions

NB : Liste des documents présents dans les dossiers

Cette troisième réunion du Comité de pilotage a débuté par une allocution d'accueil et d'introduction du Directeur de l'EPA, monsieur Baba Keita puis d'une allocution de monsieur Pierre Baillet, Secrétaire permanent de l'AIMF.

Monsieur Keita a souligné l'importance de ce moment qui permet de poser et revisiter le travail accompli depuis bientôt trois ans, d'évoquer les écueils mais également les satisfécits et surtout d'entrevoir la suite. Il a salué la collaboration mise en œuvre, dans le cadre de ce projet, entre différentes institutions liées au patrimoine culturel.

Monsieur Baillet a quant à lui souligné le fait que ce soit la première fois qu'un projet sur la culture d'une telle ampleur est lancé par l'AIMF. A la différence de ses projets communs dans des domaines variés comme l'eau, l'assainissement, celui-ci traite du patrimoine culturel, une des préoccupations croissantes des maires. A cet effet, le souhait émis pour 2013 c'est que le patrimoine culturel prenne une place importante dans des stratégies communales de sortie de crise et de développement.

Après ces allocutions, un tour de table a permis aux différents participants de se présenter.

Après une présentation de l'ordre du jour et du contenu de la pochette de travail, la séance a donc commencé afin de passer en revue cet agenda étoffé. La réunion a été conduite par Mme . Rakotomamonjy, qui a présenté l'ensemble des activités du projet, les résultats atteints ainsi que les points soumis à discussion.

1. Approfondissement des connaissances

a) Publication de l'étude finale

L'étude réalisée dans le cadre du projet par les partenaires et avec l'appui des associations nationales des maires, avait pour objectif un état des lieux, afin d'être un outil de support à la gestion du patrimoine dans les villes des pays partenaires.

Elle a donc permis de faire le bilan sur les moyens dont disposent les communes pour agir dans le domaine du patrimoine culturel, des pays suivants : Bénin, Cap Vert Mali, Mauritanie et Sénégal. Elle a en outre permis d'établir quelles sont les actions de formation à mener dans le domaine du patrimoine.

Un volet important de l'étude consistait en l'analyse du cadre législatif et sa compréhension, dans le contexte de la décentralisation.

Il a été mis en débat la question de la publication de cet ouvrage dans la mesure où le budget initial prévoyait l'édition de 1000 exemplaires pour un coût de 9000 € aujourd'hui non disponibles.

De nombreux participants à ce Comité estiment que c'est un document de synthèse important qui permet de montrer aux uns et aux autres, ce qui se fait dans les pays voisins en matière de décentralisation.

Il a permis d'outiller les collectivités sur les normes juridiques liées à la décentralisation.

L'AM-Mali souhaiterait par exemple voir le document traduit en langues nationales pour une meilleure compréhension pas les maires. Autre idée, que soient organisées des séances de restitution qui permettent de présenter l'ouvrage aux élus et une meilleure compréhension de celui-ci.

Pour Ahmed Ould A. M. Ragel et l'ISCAE, c'est un ouvrage important pour l'ensemble des instances de formation. Il a permis de dresser un état des lieux de la décentralisation dans les différents pays du projet et d'en dégager un aperçu comparatif. Il fait montre de comment insérer le patrimoine comme levier dans le développement local.

L'utilisation de cet ouvrage permet aux étudiants d'appréhender de façon globale la décentralisation. En outre, il a contribué à constituer les modules d'enseignement niveau Licence de l'ISCAE :

- Collectivité locales et administration
- Urbanisme

Il ressort largement que ce document devrait être publié compte tenu de la limitation de l'usage de l'internet par nombre de communes (absence de réseau, débit bas, inexistence de connexion,...), compte tenu de son utilisation comme ouvrage pédagogique par les étudiants, les centres de ressources documentaires des institutions de formation et du fait d'une meilleure accessibilité de la version papier.

De plus, la question de la diffusion de l'ouvrage dans la mesure où les associations nationales ne disposent pas d'un fonds pour assurer cette diffusion.

Considérant ces différents aspects, il a été décidé que cette étude soit publiée en version papier dans une version polycopiée (photocopies) et non éditée, et dans la mesure des moyens disponibles.. La diffusion se fera auprès des associations nationales et des villes partenaires

b) Rédaction de la publication finale : présentation de l'état d'avancement

Le guide qui devrait être achevé fin septembre et être disponible en novembre, est dans un état de rédaction avancé. Le plan et une première ébauche de contenu ont été discutés lors du premier cours technique à Ouidah en juillet 2012 en présence de Mme. Robert venue également interviewer les participants.

Le guide est composé de deux parties :

- une partie méthodologique : comment gérer le patrimoine ?
- une partie étude de cas : comment certaines communes se sont déjà engagées sur la valorisation de leur patrimoine.

Les études de cas permettent d'aborder les différents catégories patrimoine, ainsi que ses différentes échelles.

Le Comité de pilotage ayant défini les objectifs de l'ouvrage, deux personnes, Mme. Robert et Mme Tabet, sous la direction de Mme Ardesi et Mme Rakotomamonjy, ont été chargées de sa rédaction en extrayant notamment des informations des modules et ateliers de formation et en interviewant les personnes ressources des sites des études de cas.

Présentation de la maquette :

Sommaire

Trois grands points :

I- cadre du projet

Qui le met en œuvre ?
Synthèse de l'étude

II- Méthode

Comment agir sur le territoire quand il s'agit des projets de patrimoine ?
Avoir un projet politique
Agir avec les populations
S'approprier le territoire
S'organiser pour agir
Identifier les éléments clés
Faire des choix et programmer
Prendre des méthodes de protection ou de prévention
Assurer la gestion quotidienne et générer des ressources
Encadrer la conservation et la mise en valeur du patrimoine
Elaborer un projet et le financer

III- Etudes de cas

11 initiatives de villes présentées

Il a été débattu du mode de diffusion du guide. De nombreux avis pris auprès des participants soulignent le caractère essentiel d'une version papier, plus accessible et disponible pour les maires, techniciens et autres étudiants. Au vu de l'engouement pour une édition papier, l'autre débat concernait le nombre d'unité du tirage.

Se sont également posées des questions de valorisation des résultats de ce fabuleux projet de trois ans et des moyens possibles pour sa diffusion : Faut-il augmenter le tirage pour que le document puisse être distribué en décembre à « Africités » à Dakar, par exemple, haut lieu de convergence des maires et élus.

Des propositions ont été émises et prises en compte pour que le guide paraisse dans sa version intégrale en direction des techniciens. Il est également souhaité qu'une version internet soit disponible présentant un volet de sensibilisation des politiques (type flyer) et un volet essentiellement technique.

Il a également été débattu de la question de la diffusion de l'ouvrage, coûteuse, et des moyens non disponibles pour ce faire.

Suite à l'ensemble de ces discussions et considérant les limitations budgétaires, il a été décidé :

- **qu'au moins 20 exemplaires par partenaire du projet soient imprimés et transmis dans les pays bénéficiaires.**
- Que l'Assemblée Générale de l'AIMF en novembre à Abidjan constitue également une plateforme de diffusion de l'ouvrage.
- La faisabilité des autres propositions (Africité, flyer, ..) sera étudiée en fonction des contraintes programmatiques et financières

2. Conception et mise en œuvre des formations

La méthodologie des formations a évolué tout au long du projet, avec la collaboration des partenaires et les adaptations rendues nécessaires au fil des ateliers. Depuis le Comité de pilotage de juillet 2011, ont eu lieu :

Quatre ateliers nationaux : à Abomey à l'intention des élus béninois du 4 au 6 juillet 2011 et techniciens municipaux béninois du 4 au 8 juillet 2011 ; à Saint Louis à l'intention des élus du Sénégal et du Cap vert du 12 au 14 décembre 2011 et à du 12 au 16 décembre pour les techniciens.

Les ateliers nationaux ont permis de mettre en place des temps de travail avec les maires et les techniciens sur le volet de la sensibilisation. Ensuite, les techniciens ont travaillé sur le reste du temps (3 jours) sur des aspects pratiques. Les ateliers nationaux au Sénégal se sont fait dans des conditions difficiles du point de vue de l'organisation et de la participation, dans un contexte pré électoral

Un séminaire régional. Intitulé « systèmes de gestion des biens patrimoniaux urbains : quelles collaborations entre les acteurs gouvernementaux, les collectivités locales et les détenteurs traditionnels » ; il a eu lieu du 7 au 8 décembre 2011 à Grand Bassam à l'attention des élus de 6 pays du projet. Il a été mis en discussion les voies et moyens pour aboutir à une meilleure collaboration des acteurs de la gestion du patrimoine à travers une démarche de gestion participative, gage de réussite des politiques locales.

Un premier cours technique. Il avait pour but d'outiller plus les techniciens par des cours théoriques et pratiques. Les évaluations positives et acquis de ce premier cours sont à introduire dans l'amélioration du 2^{ème} cours.

3. Communication

- La communication est basée essentiellement sur deux (2) outils :
 - Réseau interne
Différentes communications entre partenaires du projet.
 - Réseau externe
La « Newsletter »
Les partenaires mènent un certain nombre d'activités tel que :
 - i. Séminaire AIMF et Ministère de la Culture à Paris : « Villes africaines et leur patrimoine »
 - ii. séminaire de AIMF à Bruxelles

Les réseaux au sein des pays sont très actifs dans la communication / diffusion

Ex :

- ❖ Mauritanie :
Festival des villes anciennes, festival annuel par ville ancienne.
- ❖ Bénin :
Partenariat EPA-ULB (La Cambre) sur la valorisation des espaces publics.
- ❖ Mali
Journées nationales des communes du Mali

Il a été mis en débat la nécessaire communication des partenaires autour du projet

4 Mise en réseau

Il appartient donc aux associations nationales de mener l'animation du réseau « villes patrimoniales ». Tous les partenaires contribuent à le nourrir et à l'animer .En, effet, il a été noté que beaucoup d'actions menées au niveau local ou national ne sont pas assez connues et diffusées.

Il est également capital et vital de se mettre en résonance avec ce que font les autres et pouvoir travailler avec d'autres organisations. L'exemple du partenariat EPA-ULB (La Cambre) est un bon exemple de mise en réseau. Il faut donc le capitaliser (synthèse, rédaction, vade mecum, publication, valorisation, ...)

Il a été fait mention de l'insuffisance de la formalisation de la poursuite de la collaboration entre les différents partenaires du projet. A ce titre, le professeur Aloyse Ndiaye déplore par exemple le fait que malgré l'existence de l'ISAC (Institut sénégalais des Arts et de la culture) au Sénégal, et l'existence de l'EPA (Ecole du Patrimoine Africain) au Bénin, pour l'heure, il n'y ait pas de projet de renforcement du partenariat.

Il a été mis en débat les voies et moyens, lieux et outils de cette mise en réseau. De nombreuses interventions ont fait état d'un manque de moyens.

Aux questions :

Quelles actions peuvent être mise en œuvre ? Ou encore quelles propositions pour l'avenir, les réponses renvoient au point 7 de l'ordre du jour : pérennisation des acquis.

5 calendrier prévisionnel des activités jusqu'à la fin du projet

Trois principales dates ont été versées ou rappelées au calendrier des activités :

- **Le 2nd cours technique à Porto Novo du 10 au 28 septembre :**
Dernier temps fort de la formation, il vient clôturer les dates de formation en ayant capitalisé les acquis des ateliers nationaux et du 1^{er} cours à Ouidah.
- **L'assemblée générale de l'AIMF à Abidjan en novembre :**
Cette rencontre serait une occasion particulièrement fructueuse pour d'une part présenter les divers résultats du projet (exemple : publication finale) aux membres de l'AIMF ; et d'autre part faire le bilan sur l'ensemble des activités et prévoir l'avenir. Considérant l'importance de cet événement, le Comité de pilotage recommande que soit étudié la possibilité de faire participer les membres du comité de pilotage à cette rencontre, à travers, éventuellement la demande auprès de l'Union européenne d'une réallocation budgétaire, notamment à travers l'utilisation d'une partie des imprévus.
- **L'évaluation du projet en janvier :**
Moment important pour une évaluation des trois années du projet, le bilan à la fin du projet aura pour but d'établir un compte rendu au bailleur.

6 Point budgétaire

Une soumission de modification du budget a été faite à l'Union Européenne notamment pour utiliser les imprévus et procéder à quelques réaffectations et réallocations budgétaires. Compte tenu du temps imparti et de la disponibilité d'une note explicative sur le sujet, ce point n'a pas été détaillé.

7 Pérennisation des acquis à travers un nouveau projet : tour de table des partenaires

Un tour de table a été effectué pour que chacun des partenaires autour de la table donne son point de vue et ses ambitions en termes de pérennisation du projet.

Il a été débattu de :

- ❖ Poursuite de la formation dans les pays bénéficiaires
- ❖ Animation du réseau des villes patrimoniales,
- ❖ Poursuite des coopérations et renforcement des synergies,
- ❖ L'élargissement de l'action de sensibilisation et de formation à d'autres pays de la région

Ahmed RAGEL – ISCAE – Nouakchott - Mauritanie

« Un travail énorme a été fait par l'AIMF. Nous notons une satisfaction des participants mauritaniens. Au niveau des organismes de formation professionnelle : une adaptation des contenus a été faite en fonction des acquis du cours, notamment par l'ajout d'un module de spécialisation en 3^{ème} année : patrimoine. Nous avons signé une convention de coopération entre CRATerre-ENSAG et ISCAE. Du fait de la participation à différents ateliers nous avons pu mettre en lien, l'association des maires, la DPC et les organismes de formation.»

Bani TOURE – Université de Bamako - Mali

« Mise en place d'un Plan stratégique de développement et notamment une Licence pro en développement local »

Christian BELINGA NKO'O – CRATerre – France

« Pour nous, la question posée d'une continuité de notre engagement, ne fait l'ombre d'aucun doute. Notre volonté et notre engagement sont même renforcé par les retours positifs que nous avons eu de la part des participants aux diverses activités mises en œuvre.

Dans les faits, nous n'avons que très peu de moyens propres. Nous disposons principalement d'une expertise largement reconnue.

Nous dépendons donc essentiellement des moyens que nous pouvons rassembler, ce qui explique notre bonne capacité pour le montage de projets et les réponses aux appels d'offre.

Nous sommes donc prêts à passer du temps à cela ; appels d'offre de l'UE - pays, multi pays ; projets de coopération décentralisés,...

Pour exemple, nous allons très prochainement répondre à :

- *L'appel d'offre au Niger – Assister la ville d'Agadez dans la mise en place d'un système participatif du contrôle de la qualité architecturale du centre ancien – en cours de classement au patrimoine mondial -*
- *Une demande des villes d'Abomey et Albi pour une action Patrimoine/Développement du couvent du Vodoun Djenan à mettre en œuvre sur 3 ans.*

Pour ce qui est des collaborations institutionnelles, nous avons toujours encouragé les rapprochements, notamment entre institutions nationales et ALs et continueront à promouvoir cette approche qui permet de mettre efficacement en synergie des compétences et capacités complémentaires.

Nous avons de notre côté un réseau Chaire Unesco que nous animons au travers de la mise à disposition de matériel commun, mais aussi en montant des projets communs.

Parmi les sources de financement possibles nous entrevoyons : l'UE, UNESCO, MAE, Coopération Décentralisée, MCC, WMF, ..., AIMF ?

Concernant les actions concrètes que nous comptons mener au cours de l'année 2013 ?

- *Projet important avec la municipalité de Kilwa en Tanzanie (financement UE, ville de Rochefort, et le bureau local de la Direction des Antiquités).*
- *Suivi de notre engagement auprès de la ville d'Agadez (Financement national, Ambassade de France).*
- *Coopération avec les villes d'Abomey et d'Albi.*

- *Poursuite du travail au Mali, dans la falaise de Bandiagara, ..., peut être Tombouctou, avec UNESCO.*
- *Poursuite et élargissement du travail à Madagascar (Centres anciens des grandes villes du plateau).*
- *Concrétisation de notre accord de partenariat avec l'ISCAE (dossier spécifique à monter pour présentation au SCAC).*
- *Réponses aux appels d'offre UE (Madagascar, Cameroun, ...).*

Nos souhaits plus spécifiques :

- *Répliquer des actions similaires (avec EPA ? avec AIMF ?) sur de nouvelles zones géographiques présentant des caractéristiques communes Par exemple (Niger, Burkina Tchad) (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon), (iles de l'Océan Indien) Pouvoir fournir un appui technique aux municipalités participantes à cette action afin de les aider à concrétiser leur projet à travers des projets pilotes.*
- *Révision, mise à jour des documents techniques produits, (guides) et large diffusion sur le continent.*
- *Publication promotionnelles sur les belles réussites et les bonnes pratique).»*

Josselyn Kongo – Grand Bassam – Côte d'Ivoire

« C'est la synergie du réseau qui a permis à Grand Bassam d'être inscrit sur la liste du patrimoine mondial. Les acquis des trois ans sont très importants. Lors du séminaire de Grand Bassam, beaucoup de maires ont vu et apprécié l'importance de ce programme.

En termes de pérennisation, Grand Bassam est sur la dynamique de la sauvegarde et de la mise en valeur, pour aller au-delà de la restauration traditionnelle. Nous disons merci à Pierre Baillet et à l'AIMF qui continuent à nous appuyer. »

Arnos SOSSOU – ANCB - Bénin

« Cela a été une opportunité de mieux rentrer en contact avec l'AIMF.

Nous travaillons à la sensibilisation des communes afin qu'elles saisissent l'opportunité des projets financés par l'UE. Nous leur montrons l'importance de la valorisation du patrimoine culturel. »

Ousmane DRAME - AMS – Sénégal

« Nous entrevoyons les actions à mener à plusieurs niveaux :

- *Niveau national :*
 - *travailler avec les maires de l'association des maires*
 - *Encourager les séminaires nationaux pour la duplication*
 - *Comment accompagner les villes qui ont bénéficiés de la formation ?*
- *Niveau international :*
 - *Comment l'AIMF continuera sa collaboration avec les mairies du Sénégal ?*
 - *Instauration d'un prix d'excellence (encourager à introduire dans budgets municipaux des projets liés au patrimoine culturel)*
 - *Renforcer la relation existante entre AIMF et les associations nationales*
- *Au niveau des bailleurs :*
 - *Présenter des projets à d'autres bailleurs (L'Union Africaine, la Banque Mondiale, BAD, ...)*
 - *Comment nous accompagner pour la pérennisation des acquis du projet. »*

Néné SOUKOUNA – ville de Bamako - Mali

« Nous avons initié plusieurs projets :

- Centre d'accueil du musée,
- Création de centre de gestion du patrimoine culturel,
- Recensement du patrimoine du district,

De plus, nous travaillons à la recherche d'autres sources de financement de projets (ex : Banque Mondiale) »

Aloyse NDIAYE – ISAC - Sénégal

« L'ISAC de Dakar a entrepris de nombreuses activités telles que l'Université d'été sur le patrimoine. Nous avons initié une meilleure prise en compte du patrimoine dans les universités en Afrique francophone. Nous espérons que l'AIMF continuera à soutenir nos activités. »

« L'ISAC est disposée à prendre contact avec l'Agence Universitaire de la Francophonie afin de leur présenter l'intérêt de cette action portant sur la formation à la gestion du patrimoine et engager une éventuelle collaboration. »

Boubacar TRAORE – AMM – Mali

« Nous avons enclenché une dynamique entre les différents intervenants et la table ronde à l'ANICT contribuait à cela. Nous avons demandé la création d'une ligne budgétaire pour le financement des projets relatifs au patrimoine.

Nous militons pour une collaboration de partenariat entre les différentes villes, et pour le renforcement de capacités :

- Meilleure orientation,
- Coopération d'appui et d'orientation,
- Coopération inter collectivités,
- Développement de coopération de collectivités transfrontalières.

Nous travaillons à la :

- Mobilisation des ressources propres des collectivités
- Mobilisation de l'Etat, des partenaires techniques et financiers
- Sensibilisation des partenaires
- Sensibilisation de l'Etat pour aller dans le sens d'une décentralisation effective
- Sensibilisation du secteur privé pour qu'il agisse et investisse dans le secteur du patrimoine

L'association doit jouer un rôle de lobbying auprès de l'Etat, pour favoriser l'implication de tous dans le secteur du patrimoine :

- Mise à la disposition des fonds,
- Encourager la capitalisation des bonnes pratiques,
- Mise en place d'un réseau afin que les villes puissent travailler de façon concertée,
- Mieux orienter les actions de coopération décentralisée,
- Diffusion des acquis. »

Vincent CAPEDEJELLE – AMM – Mauritanie

« La Région Ile-de-France travaille avec la communauté urbaine de Nouakchott. Coopération avec un volet culturel assez fort :

- Festival de musique urbaine,
- Festival de cinéma,

- *Réhabilitation d'un centre culturel,*
- *Observatoire du patrimoine à Nouakchott,*
- *Fin 2013 établissement d'un comité de concertation,*
- *Master développement local en lien avec des universités franciliennes,*
- *Parcs nationaux,*
- *Questions de synergies institutionnelles autour du patrimoine. »*

Calixte BIAH - DPC - Bénin

« Le projet " patrimoine culturel et développement local" a permis à la DPC de toucher différents acteurs travaillant dans le secteur du patrimoine culturel, de situer/régler des conflits et d'entamer un processus de consensus pour nous entendre sur des questions relatives à la gestion du patrimoine culturel. La DPC reste disponible et ouverte à tout moment pour initier des projets avec tous ces acteurs. »

Baba KEITA - EPA - Bénin

« La notion de formation est importante dans la pérennisation. Elle est donc à étendre à d'autres pays et régions.

Il est impératif d'aborder la question des responsabilités des collectivités puisque c'est sur leur territoire que se situent les sites du patrimoine.

Certaines communes n'ont pas de service du patrimoine. Il faut les encourager dans ce sens.

Nous devons nous mobiliser différemment pour un meilleur retour sur les activités menées.

Nous devons mener des actions de formation et travailler avec les gestionnaires de site.

Collaboration universitaire :

- *Comment le faire de manière formelle ?*
- *Comment utiliser les mêmes ressources ?*
- *Comment se compléter ?*

Le partenariat institutionnel avec l'ANCB, le PDM, ...est à développer d'avantage.

Le partenariat avec les services étatiques est très important pour qu'il y ait plus de connexion. Pour cela, quels outils et moyens ? Quels acteurs ?

Comment améliorer ces aspects ? Et comment mieux développer ces relations ?

Nous réfléchissons à l'aspect de la diffusion en Afrique centrale. Comment axer les actions de l'EPA dans ce sens ?

Organiser des séminaires au plan national pour aborder des problèmes spécifiques au pays. Formation régionale mais également nationale.

Le mode de financement de l'EPA est basé sur l'autofinancement. C'est une contrainte mais pas un handicap. Nous mettons donc un accent fort sur le partenariat. »

Victoire ADEGBIDI – EPA – Bénin

Comment les institutions de formation autour de la table se mettent en synergie pour réellement travailler ensemble au delà de la seule velléité de le faire. Quelles sont les propositions concrètes ?

Pierre BAILLET – AIMF - France

« En mon sens la question fondamentale c'est de savoir ce que chacun peut apporter au réseau. Comment ce réseau doit-il vivre grâce à votre apport individuel ?

Vous représentez des associations qui vivent et qui disent des choses. Sauf que vos actions sont peu connues. Réfléchissons à comment identifier et résoudre les problèmes scalaires.

On travaille pour qui ? L'obsession qui est la nôtre c'est comment renforcer les collectivités locales et les associations nationales pour que les élus soient en capacité d'animer la société civile.

Le réseau pour quoi faire ?

- *Résoudre les problèmes scalaires,*
- *Renforcer les réseaux de villes,*
- *Elaborer les indicateurs de suivi, de gestion*
- *...*

Il y a toujours besoins de repères :

- *Quels indicateurs, de suivi ?*
- *Quelle qualité de travail exigible ?*
- *Quelle stratégie de développement ?*
- *Quelle est la préoccupation de l'AUF de travailler avec les élus locaux, avec l'AIMF ?*
- *Idée d'un courrier aux recteurs d'universités pour une réflexion commune sur les actions à mener, ou sur des projets communs à entreprendre.*

Le développement d'une ville, ne peut pas tourner le dos à son université. C'est pourtant le constat actuel.

Nous sommes condamnés au partenariat. Si le développement avec les Etats était porteur, ça se saurait. Le partenariat est donc obligatoire si nous voulons donner des suites à ce projet et capitaliser les acquis.

La culture est essentielle. Vous aurez toujours une oreille attentive au secrétariat permanent de l'AIMF.

L'exemple de l'assemblée générale à Abidjan ou encore les projets à venir avec Grand Bassam en Côte d'Ivoire ou encore le projet au Cameroun avec un réseau d'experts à Limbé montrent que nous nous projetons déjà vers l'avenir.

En regroupant des institutions et des compétences, en travaillant avec des exigences en termes d'obligation de résultats, nous devons sortir du copinage, élargir, ouvrir les perspectives. Nous devons trouver des moteurs du réseau, des têtes de pont comme Nicéphore Soglo par exemple, capables de porter haut la voix de nos actions. Pour finir, nous devons réfléchir à qu'est ce que les uns et les autres sont prêts à faire pour que le développement lié au patrimoine soit une réalité afin de satisfaire les attentes de nos populations et celles de l'UE qui finance les projets. »

Suite à cet échange de points de vue, il a été décidé, que les membres du comité de pilotage élaboreront, via un échange de courriel, un plan d'action pour la pérennisation des résultats du projet.